

* Pour devenir partenaire

- Compléter la fiche tarifs en choisissant le pack correspondant, ainsi que le bulletin d'adhésion ci-après
- Préparer les pièces justificatives relatives à votre/vos activité(s)
- Régler le montant souhaité

* Hébergement :

- > Hôtels et résidences de tourisme : KBIS – Attestation Sécurité Incendie.
- > Meublés, chambres d'hôtes et hébergements insolites : déclaration en mairie de moins de 5 ans si vous ne nous l'avez pas transmise depuis 2 ans.
- > Campings : copie de la déclaration en mairie ou préfecture si vous ne nous l'avez pas transmise depuis 2 ans.
- > Gîtes d'étape et de séjour : copie de déclaration en mairie ou CFE de la CCI si vous ne nous l'avez pas transmise depuis 2 ans.
- > Pour les classements : étoiles, CléVacances, Gîtes de France, le justificatif de paiement de la cotisation pour l'année en cours est obligatoire ainsi que la décision de classement en cours de validité.

* Restauration :

- > Restaurants : KBIS – Certification HACCP

* Autres structures :

- > Associations : copie de déclaration en préfecture.
- > Autres activités : KBIS ou justificatif équivalent.
- > Agences réceptives et organisateurs d'événements, de séjours ou d'excursions : copie de licence Atout France – KBIS.

- Fournir des photos récentes en format paysage et en très haute qualité



Découvrez en cliquant sur l'illustration à gauche un petit guide pour vous aider à prendre vos photos !

Pour nous transmettre vos documents :

Par courrier ou dans l'un des bureaux de l'Office de Tourisme : bulletin d'adhésion, paiement, pièces justificatives et photos sur clé USB.

Par courriel : uniquement les photos et les pièces justificatives.

Dès réception de votre règlement, votre adhésion est effective !

* Tarifs

PACK SERVICES (incluant le "pack de base")

Hébergements :

<input type="checkbox"/> Meublés de tourisme.....	105€00
<input type="checkbox"/> Chambres d'hôtes.....	105€00
<input type="checkbox"/> Hôtels - Hôtels/Restaurants.....	143€00
<input type="checkbox"/> Campings.....	143€00
<input type="checkbox"/> Gîtes d'étapes et/ou de groupes - Villages vacances - Résidences de tourisme.....	143€00

Activités culturelles, sportives et de loisirs :

<input type="checkbox"/> Artistes et Artisans d'Arts.....	77€00
<input type="checkbox"/> Activités de pleine nature en nom propre ou indépendante.....	77€00
<input type="checkbox"/> Activités touristiques culturelles et de loisirs.....	110€00
<input type="checkbox"/> Activités de pleine nature structure collective.....	110€00
<input type="checkbox"/> Sites touristiques.....	143€00

Gastronomie - Terroir - Artisanat - Commerces/Services

<input type="checkbox"/> Artisans.....	77€00
<input type="checkbox"/> Commerces/Services	77€00
<input type="checkbox"/> Producteurs.....	77€00
<input type="checkbox"/> Boutiques de terroirs (groupements d'agriculteurs).....	105€00
<input type="checkbox"/> Restaurants.....	110€00

2 Activités (ex: camping et restaurant / site touristiques et chambres d'hôtes..) 154€00

3 Activités (ex: camping, gîtes et restaurant / commerce, chambres d'hôtes et gîtes..) 176€00

PACK DE BASE

Cotisation de base permettant uniquement de participer à la vie de l'association (sans le pack "services")..... 35€00

COTISATION DE SOUTIEN (montant libre)..... €

TOTAL..... €

* Bulletin d'adhésion

Je déclare adhérer à l'association Office de Tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes pour l'année 2023 et respecter les engagements détaillés ci-après.

Nom de l'établissement :

Nom et prénom :

Adresse de l'établissement :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Je règle ma cotisation 2023 d'un montant de : €TTC

Mode de règlement : virement chèque espèces

Par virement bancaire en n'oubliant pas d'indiquer le nom et prénom du propriétaire de la structure ou de l'entreprise
Crédit Agricole du Languedoc Le Vigan IBAN FR76 1350 6100 0099 7210 4000 021 BIC AGRIFRPP835
Chèque à l'ordre de : l'OTMACC

En adhérant à l'association Office de Tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes, vous vous engagez à :

- * Adhérer à notre politique qualité (traitement et suivi des avis/réclamations),
- * Répondre de manière courtoise à toute réclamation qu'elle soit justifiée ou non et dans les meilleurs délais,
- * Mettre en place des actions correctives au besoin et contribuer à l'amélioration des services,
- * Participer à nos enquêtes de satisfaction,
- * Nous informer préalablement de toute modification de votre activité pouvant entraîner une information erronée vers les visiteurs (événements, fermeture exceptionnelle ou définitive, changements d'horaires, changement de propriétaire, etc)
- * Accueillir tout le personnel de l'Office de Tourisme souhaitant visiter l'établissement/connaitre l'activité.
- * Signer le contrat pour l'utilisation des photos et nous certifier que nous pouvons les utiliser.

L'Office de Tourisme pourra refuser votre adhésion en cas de manquement à notre politique Qualité (hygiène, sécurité, qualité de l'accueil) et/ou d'absence de l'un des justificatifs demandés pour l'adhésion. L'Office de Tourisme peut mettre un terme à l'adhésion en cas de réclamations graves et remarques récurrentes (hygiène, sécurité, accueil, services annoncés non respectés) et sans action d'amélioration constatée et efficace de votre part. Il en va de l'image de la destination et de la confiance de nos visiteurs dans le conseil apporté par notre personnel.

Votre signature est obligatoire car elle donne aux organismes cités un droit d'usage des informations communiquées. L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier les descriptifs sur la base de données APIDAE afin de respecter la ligne éditoriale du site internet et des supports s'y attachant.

SIGNATURE :

DATE :